

Cérémonie du 11 novembre

Mirande honore les héros de la Grande Guerre



Cérémonie du 11 novembre

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre

Mirande honore les héros de la Grande Guerre

Ce mardi 11 novembre 2025 à 11 h 30, la commune de Mirande a rendu hommage aux soldats tombés pour la France à l'occasion de la commémoration de l'Armistice de 1918. La cérémonie s'est déroulée en présence de Julie DAVID, Directrice de Cabinet de la Préfecture du Gers, de Patrick FANTON, Maire de Mirande, accompagné des élus du Conseil Municipal et de Francis DUPOUEY, Conseiller départemental.

Étaient également présents les anciens combattants, les porte-drapeaux, la gendarmerie, le SDIS, ainsi qu'une représentante de l'Ordre national du Mérite. Un piquet d'honneur composé de dix militaires du 35e Régiment d'Artillerie Parachutiste de Tarbes avait été détaché pour l'occasion.

Le cortège s'est d'abord rendu au monument de la guerre de 1870, situé aux allées des Promenades, où une première gerbe a été déposée conjointement par la Directrice de Cabinet et le Maire. Il a ensuite rejoint le Monument aux Morts, devant lequel de nombreux Mirandais s'étaient rassemblés pour honorer la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour la patrie.

La cérémonie a débuté par la lecture de lettres de poilus et du poème Liberté de Paul Éluard, interprétés avec émotion par les élèves des écoles Élie Duffort et Notre-Dame, rappelant les valeurs de courage, de paix et de liberté. Madame la Directrice de cabinet a ensuite donné lecture du message officiel de Catherine VAUTRIN, ministre des Armées et des Anciens Combattants, rendant hommage au sacrifice des soldats de toutes les guerres et soulignant l'importance du devoir de mémoire et de la transmission aux jeunes générations des idéaux de paix et de fraternité qui fondent notre République.

Un dépôt de gerbes a suivi, avant que la Philharmonique de Mirande ne conclue la cérémonie par les interprétations de La Marseillaise et de Ma liberté de Georges Moustaki, clôturant cet hommage empreint de recueillement, de respect et d'unité républicaine. La commémoration s'est ensuite poursuivie à la caserne Laubadère, où une dernière gerbe a été déposée devant la plaque du souvenir du 88e R.I., du 288e R.I. et du 135e R.I.T, en mémoire des soldats de ces régiments.